

La promotion de la santé dans les écoles du Manitoba

Profil du Manitoba¹

La province du **Manitoba** est située entre la Saskatchewan et l'Ontario, approximativement au centre du pays. Ses terres et son eau douce recouvrent une superficie de presque 650 000 kilomètres carrés.

Le Manitoba a une population très diversifiée, composée de gens originaires de tous les continents et de pratiquement tous les pays du monde, qui apportent leurs diverses cultures et enrichissent le patrimoine. À la population autochtone du Manitoba se sont joints les colons écossais de Lord Selkirk, en 1811; des Canadiens anglais et français en 1870, après la création de la confédération; puis des Russes mennonites russes, des Islandais, des Ukrainiens et des Allemands dans les années qui ont suivi. D'autres immigrants européens sont arrivés après la Deuxième Guerre mondiale. Plus récemment, des immigrants sont arrivés des Caraïbes, de l'Amérique du Sud, de l'Afrique et de l'Asie.

Le système scolaire du Manitoba est composé d'écoles publiques, d'écoles indépendantes subventionnées par la province, d'écoles indépendantes non subventionnées et d'élèves recevant un enseignement à domicile. Le fonctionnement des écoles publiques relève directement du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ces écoles sont administrées par des commissions de divisions et de districts scolaires dont les membres sont élus à l'échelle locale. Le fonctionnement des écoles indépendantes varie. Certaines écoles sont affiliées à un groupe religieux ou confessionnel particulier. Elles ont leur propre organisme ou conseil dirigeant. Les écoles indépendantes sont admissibles à un financement provincial si elles mettent en œuvre le programme d'études du Manitoba et si elles satisfont à un certain nombre d'exigences supplémentaires.

L'anglais et le français sont les langues d'enseignement au Manitoba. Les écoles qui offrent un enseignement en français suivent l'un des deux modèles de programme suivants :

- ☐ les écoles *d'immersion française*, qui sont prévues pour les élèves dont la langue seconde est le français;
- ☐ les écoles *françaises*, qui sont prévues pour les élèves dont la langue première ou la langue parlée à la maison est le français.

La responsabilité de la prestation et de l'administration des services de santé revient à cinq offices régionaux de la santé. Chacun établit le cadre politique (conformément aux objectifs et aux priorités de la province) et les priorités stratégiques de sa région et accorde des ressources en fonction de ces priorités. Il n'y a aucun lien officiel entre les divisions scolaires et les offices régionaux de la santé.

¹ Sources : *Profil statistique de l'éducation et de la formation professionnelle au Manitoba 2000-2001 à 2004-2005* (Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba) et *Population Report*, 1^{er} juin 2006 (Santé Manitoba)

Écoles en santé Manitoba

Écoles en santé est l'initiative de santé mise en œuvre dans les écoles par le gouvernement du Manitoba. Elle tente d'influencer les élèves en favorisant la santé dans les écoles ainsi qu'en dehors de la salle de classe. Conçue afin de promouvoir la santé et le mieux-être physiques, émotifs et sociaux des élèves, de leur famille, du personnel et des communautés scolaires, l'initiative Écoles en santé s'appuie sur la conviction que la santé est une partie importante de l'apprentissage et que les écoles sont particulièrement bien placées pour favoriser le développement sain des enfants, des jeunes et des familles. Sa mission consiste à créer des milieux scolaires qui permettent d'améliorer le développement sain des enfants et de leur famille, en collaborant avec les fournisseurs de services communautaires et en s'appuyant sur les ressources locales.

L'initiative s'inspire des principes de l'approche globale de santé en milieu scolaire, qui aide les éducateurs, les professionnels de la santé, le personnel scolaire, les élèves et les autres parties prenantes à créer un milieu scolaire sain d'une manière planifiée, intégrée et holistique.

Bien que les besoins, les problèmes et les préoccupations des élèves, des familles et des écoles varient d'une communauté à l'autre, il y a cinq principes clés composant le modèle de l'initiative École en santé :

- l'accès à des soutiens et à des services sociaux et de santé et à des services connexes;
- des stratégies d'enseignement intégrées (p. ex : des liens entre les programmes d'étude, ou le [programme combiné Éducation physique et Éducation à la santé](#));
- des environnements physiques et sociaux sains;
- des partenariats communautaires;
- le choix d'un mode de vie sain.

L'initiative Écoles en santé vise six aspects importants de la santé dans la communauté scolaire :

- l'activité physique;
- les choix alimentaires sains;
- la sécurité et la prévention des blessures;
- la consommation d'alcool ou de drogues et les dépendances;
- la santé sexuelle;
- la santé mentale.

Pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez consulter le site Web [d'Écoles en santé Manitoba](#).

Contexte

Écoles en santé a été précédé par le programme de personnel infirmier dans les écoles, lancé en 2000 afin de renforcer les capacités en santé publique et en soins primaires dans les écoles et de promouvoir des activités visant à appuyer le bien-être dans les communautés scolaires. En décembre 2002, une consultation provinciale a été tenue en vue d'établir un cadre conceptuel pour la promotion de la santé à

l'école. Compte tenu des résultats de la consultation, le programme de personnel infirmier dans les écoles a été élargi pour devenir l'initiative plus générale Écoles en santé afin de mieux représenter les besoins et les capacités des communautés scolaires. Le cadre conceptuel a été approuvé par le Comité ministériel pour Enfants en santé en 2003, et il comprend trois éléments principaux :

1. la promotion d'activités communautaires (subventions accordées dans le cadre de l'initiative Écoles en santé).
2. La création de ressources qui seront utilisées dans toute la province.
3. La promotion d'activités provinciales ciblées en réponse aux problèmes qui affectent la santé et le bien-être des communautés scolaires.

Écoles en santé est l'initiative adoptée par le Manitoba pour promouvoir la santé physique, émotionnelle et sociale dans les communautés scolaires. Elle est fondée sur la conviction que la santé est un facteur important de l'apprentissage et que les écoles sont bien placées pour avoir une influence positive sur la santé des enfants, des jeunes et de leur famille. L'initiative Écoles en santé est un partenariat de trois ministères provinciaux : Santé, Vie saine et Aînés; Éducation et Enseignement supérieur; et Enfants et Perspectives pour la jeunesse (par l'intermédiaire d'Enfants en santé Manitoba).

Écoles en santé repose sur l'approche globale de la santé en milieu scolaire, un cadre reconnu à l'échelle internationale qui vise à appuyer l'amélioration des résultats scolaires des élèves tout en tenant compte de la santé dans les écoles d'une manière planifiée, intégrée et holistique. L'initiative est offerte dans toutes les écoles du Manitoba et cible six domaines de santé prioritaires dans la communauté scolaire, soit les choix alimentaires sains, la santé mentale, l'activité physique, la sécurité et la prévention des blessures, la santé sexuelle, et la consommation de drogues ou d'alcool et les dépendances.

Des représentants des trois ministères gouvernementaux partenaires nommés ci-dessus composent l'équipe chargée de la gestion générale d'Écoles en santé, et l'équipe de coordination, qui se charge de la planification des programmes et de l'exécution de l'initiative.

Mise en œuvre

La mise en œuvre de l'initiative Écoles en santé dépend de la participation volontaire de cinq offices régionaux de la santé et de 37 divisions scolaires qui sont autonomes et qui établissent leurs propres priorités stratégiques. Dans un certain nombre de régions, il existe un comité Écoles en santé, auquel participent des membres du secteur de la santé et de celui de l'éducation, qui facilite la planification et la mise en œuvre. Idéalement, ces comités devraient se rencontrer régulièrement afin d'évaluer l'état de la communauté pour cerner les questions prioritaires et faire le suivi des plans et de la mise en œuvre.

L'initiative Écoles en santé comprend les volets suivants (et les activités connexes de promotion de la santé dans les écoles) :

1. Subvention accordée dans le cadre de l'initiative Écoles en santé

Les divisions scolaires reçoivent 5 000 \$, plus 2,06 \$ par élève. Les écoles non subventionnées et les écoles des Premières nations reçoivent 125 \$, plus 2,06 \$ par élève. Le processus d'examen des subventions par catégorie d'Éducation et Enseignement supérieur Manitoba supervise l'octroi de subventions aux divisions scolaires.

2. Création de ressources provinciales

Écoles en santé favorise et appuie l'élaboration d'un certain nombre de ressources pour les écoles et pour les communautés scolaires. Le site Web d'[Écoles en santé](#) fournit des renseignements et des documents éducatifs visant à aider les communautés scolaires à promouvoir la santé. Un service d'abonnement en ligne (le [cyberbulletin d'Écoles en santé](#)) procure les dernières nouvelles sur l'initiative.

3. Activités connexes

Dans le cadre d'Écoles en santé, le ministère de la Santé, de la Vie saine et des Aînés appuie et facilite la prestation d'activités favorisant la santé dans les écoles qui servent de complément à cette initiative. Voici quelques exemples :

- a) **Écoles en santé - en mouvement** : une composante bien visible de Manitoba *en mouvement* qui encourage et appuie l'activité physique quotidienne dans les écoles. Les écoles peuvent se mettre *en mouvement* en s'engageant à atteindre l'objectif de 30 minutes d'activité physique par jour pour chaque élève.
- b) **Aliments sains dans les écoles** : une initiative imposant à toutes les écoles du Manitoba l'obligation d'établir des politiques de nutrition. Les écoles ont accès à des ressources sur le site Web de [Healthy Food in Schools](#) (en anglais seulement) ainsi que dans l'exemplaire du [Guide de nutrition des écoles du Manitoba : Élaboration des lignes directrices et politiques](#) qui leur est fourni.
- c) Le [Programme de casques de cycliste à prix abordable](#), qui donne la chance à tous les enfants d'âge préscolaire et scolaire de la province de se procurer un casque de cycliste à un prix abordable.
- d) L'imposition du **programme Éducation physique et Éducation à la santé** de la maternelle à la 12^e année. Des [ressources](#) ont été élaborées afin d'aider les écoles à le mettre en œuvre.

Défis à relever et clés du succès

La décentralisation des offices régionaux de la santé et des divisions scolaires représente un défi. Puisque ces entités sont autonomes et qu'elles établissent elles-mêmes leurs priorités, il n'y a pas moyen de contrôler le taux de mise en œuvre ou l'approche choisie. L'objectif du financement des divisions scolaires est d'encourager les partenariats et l'utilisation efficace, à moindre coût, des ressources offertes, mais les partenariats ne peuvent être imposés. Il faut donc se fier aux relations déjà établies et aux champions locaux. Les différences en capacités (p. ex : les ressources humaines) et les questions de géographie expliquent partiellement les différences concernant la mise en œuvre, mais pas entièrement.

Par contre, le haut niveau du partenariat et des relations entre les trois ministères sont un des éléments principaux du succès d'Écoles en santé. La visibilité et le soutien qui découlent de ce partenariat garantissent une position solide à Écoles en santé ainsi que de l'aide pour la mise en œuvre.

Les avantages de l'adhésion au Consortium conjoint pour les écoles en santé

Les avantages de l'adhésion au Consortium comprennent l'échange de connaissances et le réseautage qui aident les représentants d'Écoles en santé Manitoba à découvrir de l'information et des ressources afin de continuer d'améliorer l'initiative. Une perspective nationale crée une voix unique et forte pour la santé dans les écoles de tout le pays.

Pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec **M^{me} Kaley Pacak**, à Kaley.Pacak@gov.mb.ca, ou consultez le site d'Écoles en santé au www.gov.mb.ca/healthyschools/index.fr.html.